

Dans le compte rendu de la réunion ARCEP publié le 8 octobre 2011, la [suppression de l'examen CW par la DGCIS était évoquée](#)

:

• *La CW sera considérée comme une classe de modulation comme une autre. Cela était prévisible depuis l'abandon de ce mode par les services officiels dans nos bandes partagées.*

Toutefois, nous proposerons la mise en place de notre propre « certificat de compétence d'opérateur radiotélégraphiste », en partenariat avec l'UFT, pour continuer la promotion de ce mode toujours très populaire et efficace.

F6ELU, président de l'UFT s'est donc saisi du dossier et viens de nous communiquer le message suivant que nous nous empressons de porter à la connaissance de tous.

[Communiqué UFT](#)

F6BYJ Président du REF-Union